



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 13 JANVIER 2009

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle des professeurs le 13 janvier deux mille neuf à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry

Manon Duhaime

Josée Jean

Monique Lavallée Carole Lepage Marise Verville

MM. Mario Brunet

André Dulac

Christian Emond

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absentes : Mmes Caroline Bouchard Mélanie Desjardins Françoise Mamet Fanny Veilleux

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Emond à la présidence.

ADOPTION ORDRE DU JOUR

CE-416-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 28 OCTOBRE 2008

CE-417-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,

QUE suite à la lecture du procès-verbal du 28 octobre 2008, par chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée

Information et correspondance

- CSST
- Transport scolaire

Comité de parents :

Nous n'étions pas présents.

Service de garde

DEMANDE DE PROJET 6^E ANNÉE

CE-418-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marise Verville,

QUE la demande de projet pour les activités des finissants de 6^e année, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2008-09

CE-419-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carole Lepage,

QUE la révision budgétaire 2008-2009 pour l'école Sacré-Cœur/St-Viateur soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2008-09 DU SERVICE DE GARDE

CE-420-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,

QUE la révision budgétaire 2008-2009 pour le service de garde de l'école Sacré-Cœur/St-Viateur soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE

Critère pour l'inscription des élèves dans les écoles 2009-2010 :

La direction présente le document à l'assemblée.

<u>Présentation des services complémentaires :</u>

Un document est présenté. Celui-ci informe les membres sur les modalités d'utilisation des services de psychologie, psychoéducation, orthopédagogie et orthophonie. Il est recommandé d'ajouter l'information sur le rôle des techniciennes en éducation spécialisée.

Suivi à l'élaboration du plan de réussite et du projet éducatif :

Les membres sont informés de l'état des travaux. Puis, ils sont consultés sur les choix des facteurs de réussite à privilégiés :

Enfant: Lire et écrire

Famille: Implication des parents

Classe: Perception et attitude des enseignants

École : Services autres qu'académiques

Communauté : Mobilisation face à l'école

LEVÉE	DE
L'ASSE	MBLÉE

CE-421-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Carole Lepage,

QUE l'assemblée soit levée.

	ADOPTÉE		
II est 21h30.			
Christian Emond, président	Pierre Rov. secrétaire		